

RÉFÉRENCE: CH144.
CH144A.

DÉNOMINATION PRODUIT: COLORANT COULEUR RUBIS SCINTILLANT 25 gr
COLORANT COULEUR RUBIS SCINTILLANT 1 kg

DÉNOMINATION LÉGALE: *colorant alimentaire en poudre*

CODE EAN: 3 700 467 226 506
3 700 467 276 174

COLISAGE : 6
1

	P. Net	P. Brut	Dimensions
CH144.	25 gr	50 gr	70 x 70 x 55 mm
CH144A.	1000 gr	1112 gr	113 x 113 x 242 mm

INGRÉDIENTS OU DIMENSIONS & MATIÈRES

Ingrédients : support : silicate aluminopotassique E555 (min. 73%), colorant : oxydes de fer et hydroxydes de fer E172 (min. 18%).

Taille des particules : 10 - 150 µm
Taille des particules D50 : 65 - 82 µm

CONSEILS D'UTILISATION / ENTRETIEN

Utilisation : Ce colorant en poudre s'utilise comme colorant de surface, il ne doit pas être incorporé dans la masse. **Destiné à la fabrication de denrées alimentaires : ne pas consommer en l'état.**

Stockage : Bien reboucher après utilisation, conserver dans un endroit frais et sec.

DURÉE DE VIE

DDM initiale : 36 mois

MÉTAUX LOURDS

Mercur	(Hg)	< 1	ppm max.
Arsenic	(As)	< 3	ppm max.
Plomb	(Pb)	< 4	ppm max.
Cadmium	(Cd)	< 1	ppm max.
Barium	(Ba)	< 25	ppm max.
Antimoine	(Sb)	< 3	ppm max.
Cuivre	(Cu)	< 25	ppm max.
Chrome	(Cr)	< 100	ppm max.
Nickel	(Ni)	< 50	ppm max.
Zinc	(Zn)	< 25	ppm max.



DÉCLARATIONS COMPLÉMENTAIRES

Statut OGM :

Nous certifions que ce produit ne contient pas et ne dérive pas de quelconque OGM (Organisme Génétiquement Modifié) selon le champ d'application des Règlements (CE) 1829/2003 et 1830/2003.

Information allergènes :

Nous certifions que ce produit ne contient pas dans sa formulation d'allergènes majeurs tels que définis dans le Règlement (UE) 1169/2011.

Matériaux d'emballage:

L'emballage de ce produit est conforme au Règlement (CE) 1935/2004 sur les matériaux et objets destinés au contact avec les denrées alimentaires.

Les informations présentes sur ce document sont exactes et données en bonne foi au moment de l'impression.

Le client tient la responsabilité du contrôle et du respect de la possession et de l'usage de nos produits sur son territoire, s'engage à ses obligations d'information avec l'utilisateur final et le respect de tout brevet existant ainsi que toutes réglementations applicables à nos produits ou à son activité.